

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS
UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE,
MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS LES DÉCHETS SONT DES OBJETS



EN FIN DE VIE UTILE
qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu/vert,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

- Roues et poignées orientées vers la maison
- Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi)



- Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1,5 m)
- Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION EN VRAC



Modernisation :
consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)

Pour plus d'information,
visitez bacimpact.ca



CALENDRIER DE COLLECTES 2025 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



51%
déchets



22%
bac brun



27%
bac bleu



Encore aujourd'hui,
la majorité des
matières collectées
sont des déchets.

Trions nos matières
pour réduire nos
déchets.
C'est assez!

Lac-Supérieur



Nature à notre porte

SECTEUR 2

819 681-3370

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
POUR L'AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES

LAC SUPÉRIEUR - SECTEUR 2

CALENDRIER DE COLLECTES 2025



Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite :

- Tri préalable des matières
- Respect du volume maximal
- Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées :

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIEDURBLE.com

ÉCOCENTRE DE LAC-SUPÉRIEUR

Garage municipal
1101, chemin du Lac-Supérieur

Du 16 avril au 1^{er} novembre

Mercredi au samedi :
8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

Du 1^{er} janvier au 31 mars et

du 1^{er} au 31 décembre
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} avril au 30 novembre

Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30
Fermé les jours fériés, le 2 janvier
et le 26 décembre 2025

JANVIER

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
3	4	5	6	7

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AVRIL

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	1	2

MAI

L	M	M	J	V
28	29	30	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

JUILLET

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

AOÛT

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	1	2	3

OCTOBRE

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

Pour toutes questions relatives
à la collecte, contactez la RITL.
www.ritl.ca
819 681-3379



**BIEN TRIÉS,
BIEN COLLECTÉS!**
La bonne matière
à la bonne place!

- ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT)
- DÉCHETS + ORGANIQUES
- RÉCUPÉRATION (BAC BLEU OU VERT) + ORGANIQUES

NOTRE TERRITOIRE
VOTRE AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**

Lac-Supérieur
MUNICIPALITÉ DE

Nature à notre porte